

**Présidence de la République
Secrétariat Général du
Gouvernement**

**République de Guinée
Travail- Justice- Solidarité**

**Décret N°/D/ 2008/..042. /PRG/SGG Portant Nomination de Hauts
Cadres**

Le Président de la République,

Vu la loi fondamentale ;

**Vu la Loi/ L 2001/ 0029/ AN du 31 Décembre 2001 Portant Principes
Fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des
Services Publics,**

DECRETE

**Article 1- Monsieur Alpha Ibrahima KEIRA, Administrateur
Civil, est nommé Ministre Secrétaire Général de la
Présidence de la République en remplacement de Monsieur
Mamadi Sam Soumah appelé à d'autres fonctions.**

**Article 2 : Monsieur Mamadi Sam Soumah, professeur est
nommé Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité
Sociale (poste vacant).**

**Article 3 : le Présent Décret qui prend effet à compter de sa
date de signature sera enregistré et publié au journal officiel
de la République.**

Conakry le ...4e... AOUT.....2008

Général Lansana Conté

